
L'ASSOCIATION SPORTIVE STE-MARIE INC.

ÉTATS FINANCIERS
30 novembre 2018

L'ASSOCIATION SPORTIVE STE-MARIE INC.

ÉTATS FINANCIERS
30 novembre 2018

Table des matières

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN	2 - 3
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 à 13
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Produits	14
Annexe B - Frais d'exploitation	14
Annexe C - Frais d'administration	15



RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

L'ASSOCIATION SPORTIVE STE-MARIE INC.

J'ai effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme sans but lucratif «L'ASSOCIATION SPORTIVE STE-MARIE INC.», qui comprennent le bilan au 30 novembre 2018, et l'états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Ma responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints sur la base de mon examen. J'ai effectué mon examen selon les normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur les états financiers.





Conclusion

Au cours de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que ces états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme sans but lucratif de «L'ASSOCIATION SPORTIVE STE-MARIE INC.» au 30 novembre 2018, ainsi que de l'états des résultats de ses activités et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

1

Danny Dallaire CPA inc.

Jonquière, le 22 février 2019

1 Danny Dallaire auditeur, CPA, CGA



RÉSULTATS

Exercice terminé le 30 novembre 2018

(non audité)

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
PRODUITS (Annexe A)	371 487	312 870
FRAIS D'EXPLOITATION		
Entretien du territoire (annexe B)	350 592	299 529
Administration (annexe C)	22 093	21 849
	<u>372 685</u>	<u>321 378</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(1 198)</u>	<u>(8 508)</u>

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 30 novembre 2018

(non audité)

		<u>2018</u>	<u>2017</u>
	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	39 001	39 001	47 509
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(1 198)</u>	<u>(1 198)</u>	<u>(8 508)</u>
 SOLDE À LA FIN	 <u>37 803</u>	 <u>37 803</u>	 <u>39 001</u>

BILAN

30 novembre 2018

(non audité)

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	7 736	50 341
Créances (note 3)	11 859	6 018
Aide gouvernementale à recevoir	66 861	29 062
Stocks	700	1 000
Frais payés d'avance	1 195	1 159
	<u>88 351</u>	<u>87 580</u>
	<u><u>88 351</u></u>	<u><u>87 580</u></u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 5)	38 048	40 924
Subvention reçue d'avance	12 500	7 655
	<u>50 548</u>	<u>48 579</u>
ACTIF NET		
Actif net non affecté	37 803	39 001
	<u>37 803</u>	<u>39 001</u>
	<u><u>88 351</u></u>	<u><u>87 580</u></u>

_____, administrateur

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 30 novembre 2018

(non audité)

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Insuffisance des produits sur les charges	(1 198)	(8 508)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 6)	<u>(41 407)</u>	<u>39 583</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(42 605)	31 075
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(42 605)	31 075
Encaisse au début de l'exercice	<u>50 341</u>	<u>19 266</u>
Encaisse à la fin de l'exercice (note 7)	<u><u>7 736</u></u>	<u><u>50 341</u></u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 novembre 2018

(non audité)

1. STATUT ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'Association Sportive Ste-Marie est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les sociétés du Québec. Son objectif est d'assurer la gestion d'une zone d'exploitation contrôlée de chasse et de pêche (ZEC Lac de la Boiteuse).

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes à société applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Utilisation d'estimations

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférents et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'entité ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Constatation des produits

Apports et apport sous forme de services

L'Association Sportive Ste-Marie Inc. applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

L'Organisme peut constater les apports sous forme de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'association aurait dû se procurer autrement ces services pour son fonctionnement régulier.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 novembre 2018

(non audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits provenant de cotisations et de produits au comptant

Les cotisations d'inscriptions sont constatées à titre de produit au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les ventes de produits au comptant sont constatées au moment de la vente aux consommateurs et de leur encaissement.

Aide gouvernementale et dons

Les produits sont constatés lors de l'acceptation par les autorités gouvernementales pour les subventions et lors de la réception pour les dons.

Immobilisations

Les immobilisations sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

Ventilation des charges

L'Association Sportive Ste-Marie Inc. présente plusieurs de ses charges regroupées par fonction: Entretien et protection du territoire et administration.

Les frais sont ventilés selon la clé de répartition suivante:

- Les frais relatif au local: au prorata de la surface de locaux occupés par chaque fonction.

Instruments financiers

i) Évaluation initiale et ultérieure

L'Organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des créances et des effets à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire et des créditeurs et dettes de fonctionnement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 novembre 2018

(non audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou à la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût propre. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les coûts d'achèvement et les coûts pour réaliser la vente.

Impôts sur les bénéfices

La corporation considéré comme un organisme de bienfaisance n'est pas assujetti à l'impôt sur le revenu.

3. CRÉANCES

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Clients	2 541	6 018
Taxes de vente à recevoir de l'État	<u>9 318</u>	<u>-</u>
	<u>11 859</u>	<u>6 018</u>

Les sommes à recevoir de l'État totalisent 9 318 \$ au 30 novembre 2018 (0 \$ au 30 novembre 2017)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 novembre 2018

(non audité)

4. IMMOBILISATIONS IMPUTÉES AUX RÉSULTATS

			2018	2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Bâtisses	83 575	83 575	-	-
Ponts, routes et chemins	963 398	963 398	-	-
Aménagement Camping	37 006	37 006	-	-
Équipements	59 179	59 179	-	-
Mobilier de bureau	7 532	7 532	-	-
Matériel informatique	719	719	-	-
	<u>1 151 409</u>	<u>1 151 409</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

Le coût des immobilisations détenues par l'Association Sportive Ste-Marie est décrite ci-dessus.

5. CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2018	2017
	\$	\$
Fournisseurs	37 548	36 280
Taxes de vente à remettre à l'État	-	4 244
Dépôts sur réservation de terrains de camping	500	400
	<u>38 048</u>	<u>40 924</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 0\$ au 30 novembre 2018 (4 244 \$ au 30 novembre 2017)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 novembre 2018

(non audité)

6. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Diminution (augmentation)		
Créances	(5 841)	5 415
Avances	(37 799)	-
Stocks	300	300
Frais payés d'avance	(36)	256
Augmentation (diminution)		
Créditeurs	(2 876)	25 957
Subvention reçue d'avance	<u>4 845</u>	<u>7 655</u>
	<u>(41 407)</u>	<u>39 583</u>

7. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Encaisse	<u>7 736</u>	<u>50 341</u>
	<u>7 736</u>	<u>50 341</u>

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Instruments financiers - (a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la société à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est faible concernant les comptes à recevoir puisque celle-ci ne consent pas de crédit. Cependant, l'organisme est exposé au risque pour les subventions à recevoir.

Instruments financiers - (b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Organisme est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne le rendement de ses comptes bancaire.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 novembre 2018

(non audité)

9. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice 2017 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2018.

Les chiffres de l'exercice 2017 ont été examinés par un autre professionnel en exercice.

Annexe A - Produits

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Cotisations de droits de passage et permis	172 378	172 001
Subventions gouvernementales	168 581	111 619
Subvention - Retour de taxes foncière	30 487	29 217
Intérêts	41	33
	<u>371 487</u>	<u>312 870</u>

Annexe B - Entretien du territoire

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Achats dépanneur	162	140
Achats permis	4 148	6 126
Salaires et avantages sociaux	77 492	81 678
Commissions	153	80
Entretien et réparations du réseau routier	101 451	70 143
Entretien et réparations	2 446	1 876
Location d'entrepôt	814	1 891
Électricité et gaz	1 946	1 852
Assurances	3 688	3 084
Cotisations	11 636	11 409
Service de protection du territoire	5 250	4 250
Immobilisations acquises à même les produits	141 406	117 000
	<u>350 592</u>	<u>299 529</u>

Annexe C - Administration

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Publicité	342	292
Frais de déplacement et d'assemblée	6 275	7 031
Frais de représentation	2 577	1 600
Télécommunications	1 955	1 785
Loyers	3 350	2 550
Taxes d'affaires et permis	97	34
Honoraires professionnels	3 200	1 760
Frais de gestion et d'administration	2 616	2 646
Frais de secrétariat et de bureau	1 001	3 463
Intérêts et frais bancaires	<u>680</u>	<u>688</u>
	<u>22 093</u>	<u>21 849</u>
